



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Avec France Rénov'  
vous avez des conseils  
et des aides  
pour améliorer votre logement**

**Trouvez un Espace conseil près de chez vous** → service gratuit  
sur le site internet [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr)  
ou par téléphone au **0 808 800 700**

Document adapté en **Facile à Lire et à Comprendre**



# France Rénov' c'est quoi ?

France Rénov' vous aide à faire des travaux pour améliorer votre logement.



## Rénovez votre logement pour dépenser moins d'énergie.

Par exemple pour dépenser moins d'électricité. On parle de rénovation énergétique.

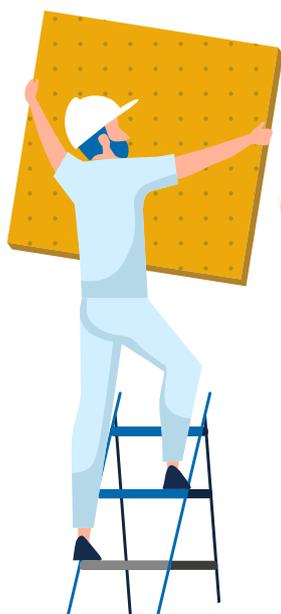
Profitez de l'aide →



## Adaptez votre logement si vous avez des difficultés à faire certaines choses seul.

Par exemple monter les escaliers à cause de votre handicap ou de votre âge. On parle de perte d'autonomie

Profitez de l'aide →



Les conseils de France Rénov' sont totalement gratuits



**France Rénov' est un service de l'État.**  
Avec France Rénov' vous êtes sûrs d'avoir  
les bonnes informations  
sur les aides financières  
comme MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt'.



France Rénov'  
**c'est 570 espaces**  
avec des conseillers partout en France,  
**près de chez vous.**

## C'est quoi la rénovation énergétique ?

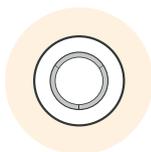


**La rénovation énergétique vous permet  
de faire des économies.**

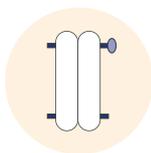
Quelques exemples de travaux  
pour la rénovation énergétique  
de votre maison ou votre appartement  
grâce à MaPrimeRénov' :



→ ajouter une épaisseur à vos murs  
avec des panneaux extérieurs pour mieux isoler



→ faire installer un système de ventilation  
pour mieux aérer les pièces



→ changer vos radiateurs électriques  
avec un système de chauffage plus écologique

## Pourquoi adapter votre logement ?

Adapter votre logement  
vous permet de rester chez vous  
en toute sécurité.

MaPrimeAdapt' aide :

- les personnes âgées
- et les personnes en situation de handicap



**MaPrimeAdapt'**  
c'est pour les propriétaires  
et aussi pour les locataires.

Quelques exemples de travaux  
pour adapter votre logement  
à votre situation avec MaPrimeAdapt'



→ faire installer une douche  
si vous avez une baignoire



→ faire installer un monte-escalier  
si vous avez un escalier



→ faire poser  
des volets électriques  
s'ils sont manuels



# Quelles sont les 5 étapes pour avoir une aide financière ?

1

**Contactez un conseiller France Rénov'**



téléphonez au **0 808 800 700**



ou prenez rendez-vous

**dans un Espace conseil France Rénov' près de chez vous**

Pour trouver l'Espace conseil près de chez vous

allez sur le site internet :



[www.france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller](http://www.france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller)

**Vous voulez faire plusieurs travaux importants de rénovation énergétique ?**

Un professionnel vous accompagne du début jusqu' à la fin de votre projet.

**Ce service s'appelle Mon Accompagnateur Rénov'**

Les professionnels doivent être dans la liste de France Rénov' : [www.france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/mon-accompagnateur-renov](http://www.france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/mon-accompagnateur-renov)



2

## Demandez des devis auprès d'artisans



**Attention !**

L'artisan doit être reconnu garant de l'environnement.

On dit aussi RGE.

Cela veut dire qu'il a eu une formation pour travailler en respect avec l'environnement.



3

## Faites votre demande d'aide sur internet

Le conseiller France Rénov' vous donne l'adresse internet pour faire votre demande d'aide.

→ Remplissez le formulaire sur le site internet et ajoutez le devis de l'artisan choisi.



Si vous avez des difficultés, **France services** peut vous aider à faire votre demande sur internet.

C'est un lieu d'accueil pour vous aider dans vos démarches administratives. C'est gratuit et à moins de 20 minutes de chez vous.



Cliquez sur ce lien [www.france-services.gouv.fr](http://www.france-services.gouv.fr) pour trouver une maison **France services** près de chez vous.





4

## Faites faire les travaux

Attention !

Attendez la réponse de France Rénov' avant de commencer les travaux.



Quand les travaux sont finis :



→ Payez l'artisan



→ Demandez une facture

5

## Demandez le versement de l'aide financière



Ajoutez vos factures sur le site internet.



Si vous avez des difficultés,

France **services** peut vous aider à déposer vos factures sur internet.





Si vous voulez rénover votre logement,  
**trouvez un conseiller France Rénov'**



→ sur internet [www.france-renov.gouv.fr](http://www.france-renov.gouv.fr)  
cliquez sur **nous contacter**



→ ou par téléphone au **0 808 800 700**



[Com'access](#) a adapté ce document accessible à tous  
avec la méthode du **Facile à Lire** et à **Comprendre**.  
On dit aussi **FALC**.

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site :  
[www.inclusion-europe.eu/easy-to-read](http://www.inclusion-europe.eu/easy-to-read)

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes appartiennent au ©service d'information du gouvernement.  
Nous remercions vivement Tess et Anthony du collectif **CAP'acité**  
pour la relecture et la validation du document.